Orientations pédagogiques en Histoire – Géographie

- COLLÈGE -

Rentrée 2012

Les orientations pédagogiques dans nos disciplines s'articulent aux orientations nationales et au projet de l'Académie de Caen. Leur but est d'accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques des professeurs d'Histoire – Géographie au service d'une plus grande réussite de tous les élèves.

Ces orientations sont liées au renouvellement des programmes depuis la rentrée 2009 en collège, depuis la rentrée 2010 en lycée, ainsi que sur les réformes du système scolaire : mise en place du socle commun de connaissances et de compétences, réforme du lycée général et technologique.

Fondées sur de nombreuses observations en classe, elles font le bilan de ces dernières années et visent à définir des marges de progrès possibles sur la base des avancées constatées. Elles ne constituent pas un programme officiel mais des pistes de travail définies par les IA-IPR qui ont en charge le pilotage pédagogique de nos disciplines. Ces orientations pédagogiques sont aussi conçues pour servir à l'auto–positionnement des enseignants lors de leur inspection.

Ces orientations visent également à nourrir la réflexion des équipes disciplinaires. Elles peuvent ainsi constituer une aide à la formalisation de l'apport de nos disciplines à la réussite des élèves, dans le cadre du projet d'établissement et du projet académique.

I .LE TRAITEMENT DU CONTENU DES PROGRAMMES

CRITÈRES D'ANALYSE	AVANCÉES CONSTATÉES	MARGES DE PROGRÈS
• La programmation	La gestion de la programmation constitue une préoccupation partagée par tous, dans le respect de la parité entre histoire et géographie. Les programmations de 6ème et de 5ème sont bien maîtrisées, pour peu qu'elles intègrent les choix nécessaires, inclus dans les programmes.	Eviter les retards de programmation, notamment en 4e, grâce à une meilleure articulation entre les sujets d'étude, les études de cas et leur mise en perspective.
• La conception des séances et des séquences	Les démarches pédagogiques mises en œuvre sont de plus en plus variées, chaque enseignant disposant d'un répertoire permettant d'inscrire les élèves dans des situations d'apprentissage moins répétitives et s'adressant à leurs différents modes de raisonnement (GFA sur le raisonnement en HG-EC). La problématisation des séances et des séquences est généralisée.	Expliciter plus systématiquement le rôle de ces problématiques ou questions directrices. L'articulation des contenus de la leçon à la question énoncée au départ peut notamment passer par des temps de synthèses intermédiaires. Impliquer les élèves, à chaque fois que cela est possible, dans l'élaboration de la question directrice d'une séance et/ou d'une séquence participe également de cet objectif d'appropriation.
• Les sujets d'étude et les études de cas	L'introduction massive des études de cas en géographie a permis de renouveler les démarches, en mettant l'accent sur l'approche inductive.	Dans les démarches inductives, mieux mettre en perspective les sujets d'étude et EDC soit en changeant d'échelle, soit en généralisant, soit en caractérisant la période, le territoire étudiés. En géographie, envisager, lorsque l'étude de cas s'y prête, de placer la mise en perspective au cours de l'étude, à chaque étape importante de la construction des concepts ou notions en jeu. En histoire, il est possible de partir du sujet d'étude pour éclairer un phénomène.
• L'étude des documents	Le nombre des documents utilisés au cours d'une même séance est généralement limité, ce qui permet un véritable travail d'analyse, le plus souvent sous forme de fiches d'activité réalisées par l'enseignant. La mise en activité s'appuie le plus souvent sur une série de questions ponctuelles. On constate une grande attention portée à la	Présenter les documents en s'appuyant sur les seuls éléments qui permettent d'en éclairer le sens. Passer progressivement de questions ponctuelles à des questionnements plus larges, pour construire des capacités d'autonomie intellectuelle. Initier les élèves à comprendre que chaque support développe un point de vue et peut être soumis à un regard critique, et ce dès la 6e.

	compréhension des différents types d'écrits et à la lecture des images fixes et mobiles, c'est-à-dire à la maîtrise des langages disciplinaires (cf vademecum académique MDL).	

II LES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES

CRITÈRES D'ANALYSE	AVANCÉES CONSTATÉES	MARGES DE PROGRÈS
La prise en compte des « capacités » des programmes et leur liaison avec les compétences du Socle Commun	Les capacités et les compétences travaillées sont de plus en plus fréquemment indiquées dans les présentations de séances et les fiches de travail mises à disposition des élèves, ainsi que dans les évaluations. Un nombre significatif de professeurs proposent également des outils de suivi de la progression individuelle. Le Vademecum des capacités en HG-EC constitue un outil largement partagé.	Ménager le plus régulièrement possible des situations d'entraînement, en classe, à la maîtrise des capacités inscrites dans les programmes. Formaliser, en équipe, des progressions liées à l'acquisition de ces capacités.
Des situations d'apprentissage et la production autonome des élèves oral et écrit	Les temps de travail individuel en classe consacrés à la production autonome de récits ou de descriptions sont de plus en plus fréquents. Ces temps sont conçus à juste titre comme indispensables à l'apprentissage progressif de l'écriture disciplinaire. De façon générale, les élèves sont mis en situation de participer activement à la construction de la leçon. Ils sont mis en activité et mobilisés dans le cadre de cours dialogués ou de temps de travail individuel.	Accroître encore la régularité des temps de production écrite autonome en classe ainsi que l'usage des écrits intermédiaires, et ce dès la 6e. Développer les situations de production autonome à l'oral, en proposant des exercices de prise de parole construite en continu (exemple rencontré : récit oral) ou en interaction. Introduire des situations d'apprentissage où les élèves sont confrontés à la résolution de questions complexes, les amenant à se questionner individuellement et/ou collectivement, à rechercher des réponses à partir de questions ouvertes et à les confronter avec leurs pairs.
L'évaluation des élèves	Les évaluations sommatives (contrôles) sont le plus souvent conçues comme partie intégrante de la séquence d'enseignement et en lien avec les	Varier les modalités d'évaluation pour mieux mesurer les capacités et compétences maîtrisées par les élèves.

	capacités du programme et/ou les exercices des épreuves d'examen. Les attentes font très souvent l'objet d'une réflexion d'équipe, notamment par le biais de devoirs communs. Des évaluations courtes et fréquentes sont très largement pratiquées : elles placent les élèves dans un flux continu de travail et facilitent la mémorisation, indispensable au raisonnement dans nos disciplines.	Concevoir notamment des évaluations sommatives centrées sur les capacités. Mettre en place des « évaluations formatives » devant conduire à des entrainements réguliers des élèves et à des remédiations si nécessaire.

III. FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES EN HISTOIRE GÉOGRAPHIE –EDUCATION- CIVIQUE

CRITÈRES D'ANALYSE	AVANCÉES CONSTATÉES	MARGES DE PROGRÈS
Identifier les besoins des élèves / leur degré de réussite des compétences requises.	Un nombre croissant d'enseignants prend soin d'identifier les besoins des élèves en s'appuyant sur leur plus ou moins grande maîtrise des capacités et des grands domaines de compétences du Socle Commun.	Généraliser la pratique d'évaluations diagnostiques pour ensuite concevoir des exercices de remédiation et des situations de différenciation pédagogique
Des situations pédagogiques différenciées	La différenciation pédagogique est présente dans la réflexion d'une majorité de collègues et la mise en pratique se fait surtout au travers d'une aide ciblée de l'enseignant lors des temps de travail individuel.	Développer les situations de différenciation pédagogiques à partir de pratiques telles que : - Une aide apportée au quotidien auprès de ceux qui doivent progresser dans la maîtrise de certaines capacités ; - Des fiches de travail et d'activité fondées sur une exigence grandissante avec la définition d'un palier à atteindre par tous ; - Des travaux de groupe encadrés par le professeur qui accompagne de manière personnalisée chacun d'entre eux.
L'articulation du travail en classe et les dispositifs d'aide et d'accompagnement	Des enseignants investis dans des dispositifs tels que l'AP, l'AE, ou encore les PPRE, la DP3…	Concevoir et mettre en œuvre des activités qui, dans ces dispositifs, visent à l'acquisition de capacités et de compétences clairement identifiées et qui seront ensuite réinvesties en classe.

IV. LES TICE EN HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – EC

CRITÈRES D'ANALYSE	AVANCÉES CONSTATÉES	MARGES DE PROGRÈS
La maîtrise technique des outils	Le plus grand nombre d'enseignants est familiarisé avec l'utilisation du vidéo projecteur, les logiciels de traitement de texte, de présentation et l'utilisation de ressources. L' ENT de l'établissement commence à être utilisé pour le cahier de texte électronique, le dépôt de différents supports pédagogiques.	Généraliser l'usage des outils et des ressources numériques dans la conception et la mise en œuvre des séances. Outils et ressources non exhaustifs : - les globes virtuels - les sites de ressources ; l'Histoire par l'image, Jalons pour l'Histoire, le site TV, Gallica… - Les sites académiques et national - Des logiciels permettant des présentations dynamiques ….
Les usages pédagogiques des TICE	De plus en plus fréquemment, les cours s'appuient sur des supports électroniques combinés : textes/images fixes et animées, son. Ces usages pédagogiques se font le plus souvent dans le cadre classique de cours magistraux dialogués	Développer des usages pédagogiques du numériques pour accroître l'autonomie intellectuelle des élèves et donc leurs productions. Les initier à une recherche et une exploitation raisonnée des informations et des ressources disponibles sur le net. Les amener à réaliser des tâches à l'aide ces outils et ressources. Utiliser tous les outils de communication (dont les ENT) pour échanger, déposer des supports, enrichir leurs production par le biais d'un travail collaboratif.